INFOCOMMUNE
DECEMBRE 2017
N° 127

Saint-Léger en Gaume



BULLETIN COMMUNAL D'INFORMATION TRIMESTRIEL

SOMMAIRE

- Le mot du Bourgmestre
- Vie communale
- Environnement
- Vie sociale
- Vie culturelle
- Vie sportive
- Vie touristique
- Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Nos joies, nos peines
- Chronique léodégarienne







Chauffage
Sanitaire
Energies renouvelables

JOSY GONRY SPRL

Rue des Paquis, 25c
6769 HOUDRIGNY
Tél. 063/57 96 44
Fax 063/57 16 07

ets.gonry@skynet.be
www.josygonry.be

KÉVIN BILOCQ

TERRASSEMENT - NIVELLEMENT - AMÉNAGEMENT

+32 497 94 27 19
info@kevinbilocq.be
www.kevinbilocq.be
Châtillon

COIFFURE Création

Fabiola Weiler
Spécialiste du cheveu et du cuir chevelu

Dames - Hommes
Enfants

Nous allons vous chercher et nous vous ramenons si vous le souhaitez lors de la prise de RDV.
+ Service à domicile

WIFI GRATUIT
Mardi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 18h
Mercredi de 14h à 18h
Samedi de 8h30 à 16h NON STOP
+ horaires spéciaux sur rendez-vous

063 21 76 41
0478 81 50 72
Rue du Pachy, 1
6747 CHATILLON

Optique Goffinet
Saint-Léger
Tél. 063/23 92 21

Heures d'ouverture :
Lundi de 14h à 19h
Mercredi et vendredi de 9h à 12h et de 14h à 19h
Samedi de 9h à 12h
Egalement sur RDV

MT Toiture
Couverture, charpente, zinguerie

Mickaël Tasiaux

6 rue de France
6747 Saint-Léger

0491/457005
mt.toiture@hotmail.be

Regifo Edition

Ce bulletin est réalisé par
la sprl REGIFO Edition
rue St Roch 59 - Fosses-la-Ville
T. 071/74 01 37 • F. 071/71 15 76

Nous remercions les annonceurs pour leur collaboration à la parution de ce trimestriel. Nous nous excusons auprès de ceux qui n'auraient pas été contactés. Si vous souhaitez paraître dans le prochain numéro, contactez-nous !

info@regifo.be
www.regifo.be

Votre conseiller en communication,
Mr Roland CROSSET se fera un plaisir de vous rencontrer.
087/26 78 86

Regifo Edition .be SPRL

Notre société réalise depuis plus de 30 ans pour les indépendants, associations, PME, entreprises et autres...

- Création logo - Création image visuelle
- Flyers - Triptyques - Folders (avec ou sans distribution en toutes-boîtes)
- Brochures et dépliants explicatifs ou de présentation
- Cartes de visite - Bons de commande - Factures - Bordereaux

> Vous êtes à la recherche d'une nouvelle collaboration dans ce domaine.
> Vous souhaitez donner un nouveau dynamisme à votre communication.
> Vous êtes sensibles au budget que représente votre poste communication.

Nous sommes la solution.
Vous désirez un renseignement sur nos services ?

Contactez-nous, nous viendrons vous présenter tout notre savoir-faire :
Par mail : info@regifo.be ou par tél. 071 / 74 01 37

- rue Saint-Roch, 59 - 5070 Fosses-la-Ville -

Table des matières

Le Mot du Bourgmestre 3

Vie communale
- Heures d'ouverture de la Maison Communale 4
- Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif 4
- Propriétaires d'animaux, ceci est pour vous ! 4
- Repas des aînés 4
- 11 novembre 5
- Démarches du PCDR ? 6
- Sécurisation de nos entrées de village 6
- Vidange du lac 7
- Travaux du ponton 7

Environnement
- Luxembourg, province propre et fleurie 8
- Des cadeaux de fin d'année durables 8

Vie sociale
- Centre de doc de la Province 8
- Rendez-vous du vendredi 9
- CPAS : avis à la population 10
- Fin de la redevance télé 10
- Violence conjugale 11
- Nouveaux indépendants 11
- Horaires de vos médecins 12

Vie culturelle
- Activités de la bibliothèque 13
- Lancement de la saison culturelle 13
- Appel à la participation citoyenne 14

Vie touristique
- Les Journées du Patrimoine 14

Petite enfance, jeunesse et enseignement
- Les écoles à la découverte du patrimoine 15
- Cours de français 15
- Réalisations des écoles pour la Fête du Miel 15
- Soutien scolaire et remédiation 16
- Journée d'accueil du 20 octobre 2017 16
- Plaine de Toussaint 17
- Plaine de Pâques 17
- Job d'étudiant : animateur de plaines / été 2018 18

Nos joies, nos peines 19

Chronique léodégarienne 19

LE MOT DU BOURGMESTRE

Mesdames, Messieurs,
Chers Léodégariens,

À l'approche de l'hiver, comme je l'ai déjà fait à plusieurs reprises, je vous rappelle que notre Centre Public d'Action Sociale peut venir en aide aux personnes se trouvant en situation difficile.

Ces aides sont de différentes natures et essayent de couvrir un maximum de besoins de la vie de tous les jours.

Je vous en rappelle les principales :

- Octroi d'allocation de chauffage sous certaines conditions, mais aussi information et orientation en matière énergétique afin de vous permettre de moins et mieux consommer l'énergie.
- Le taxi social... si vous avez des difficultés pour vous déplacer !
- Le service brico-dépannage peut vous assister dans vos petits travaux… notamment pour le déblaiement de la neige.

Vous trouverez tous les contacts utiles dans le présent bulletin communal.

Si ces aides sont précieuses, n'oubliez pas que, dans notre société de plus en plus individualiste, rien ne remplacera jamais l'entraide mutuelle surtout vis-à-vis des personnes en difficultés.

Je vous souhaite une bonne lecture.

Votre Bourgmestre,
Alain RONGVAUX



Heures d'ouverture de la Maison Communale

	8H	9H	10H	11H	12H	13H	14H	15H	16H	17H	18H	19H
LUNDI		FERME	FERME	FERME				OUVERT	OUVERT			
MARDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT				OUVERT	OUVERT			
MERCREDI		FERME	FERME	FERME				OUVERT	OUVERT			
JEUDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT				OUVERT	OUVERT			
VENDREDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT				OUVERT	OUVERT			
SAMEDI		OUVERT	OUVERT	OUVERT								
DIMANCHE												

Monsieur le Bourgmestre de Saint-Léger
Rue du Château, 19
B-6747 SAINT-LEGER

Tél : +32 (0)63/23.92.94
Fax : +32 (0)63/23.95.82

www.saint-leger.be
commune.saint-leger@publilink.be

Réservations des salles et de la cafétéria du complexe sportif

Vous souhaitez réserver les salles ou la cafétéria du complexe sportif ?

Pour réserver ou modifier une location, veuillez contacter, par téléphone du lundi au vendredi, de 13h00 à 16h00 ou par e-mail :

- Madame Mélissa SCHUMACKER - 063/23.92.94 – **melissa.schumacker@publilink.be**
- Monsieur Daniel TOUSSAINT - 063/58 99 22 - 063/23 92 94 - **daniel.toussaint@publilink.be**.

Heures d'ouverture de la cafétéria

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi / Dimanche
21h-23h30	Fermé	21h-23h30	19h-23h30	20h-23h	Fermé

Propriétaires d'animaux, ceci est pour vous !

Il n'est rare de croiser des promeneurs le long des berges du lac de Conchibois ou dans les villages de notre commune, ils sont souvent accompagnés de leur fidèle ami à quatre pattes. Et quoi de plus désagréable que, lors d'une promenade, on pose le pied dans des déjections d'animaux ?

Voici dès lors, un bref rappel du Règlement Général de Police et de ce qui vous incombe en tant que propriétaires d'animaux :

Article 5.1.18 :

Tout propriétaire ou détenteur d'animaux est tenu :

- De les empêcher de souiller les murs, façades, étalages, terrasses, véhicules, accotements et trottoirs,… ;
- De les empêcher d'effectuer leurs besoins sur l'espace public ou en tout autre endroit non prévu à cet effet.

En cas de non-respect du paragraphe précédent, le propriétaire ou détenteur de l'animal est tenu de ramasser les déjections et de remettre sans délai les lieux souillés en état de propreté, sans préjudice des poursuites dont il peut faire l'objet.



Par ailleurs, toute personne accompagnée d'un animal domestique doit être munie du matériel nécessaire au ramassage des déjections de l'animal et doit pouvoir le présenter à la première demande des agents de police compétents et des agents communaux mandatés par le Collège communal.



Repas des aînés

Ce n'est pas moins de 165 personnes de plus de 60 ans qui ont participé au désormais traditionnel repas des aînés.
Au menu : jambon cuit au foin, glace au spéculoos et tartes, le tout, local puisque ce sont les commerçants de Saint-Léger qui ont été sollicités : La boucherie DROPSY en guise de traiteur, Julie SKA comme glacier, les boulangeries de Saint-Léger et Châtillon comme pâtissiers et le Spar en guise de sommelier. N'oublions pas non plus les décorations florales réalisées par Lé Lys.
Ambiance et convivialité étaient au rendez-vous lors de cette après-midi musicale animée par Aurore MARECHAL qui aura fait danser bon nombre de couples sur des airs bien connus de tous et même sur du twist.
Mais cette journée ne serait pas réalisable sans l'aide des nombreux bénévoles faisant partie, pour certains, du CCCA, du SI et du personnel communal, tant ouvriers qu'employés.
Un immense merci à tous pour votre aide précieuse.
Nous vous donnons d'ores et déjà rendez-vous l'année prochaine !












Police
Police













Où en est-on dans les démarches du PCDR ?

« Où en est-on dans l'élaboration du programme de développement rural (PCDR) de Saint-Léger? Une grande phase de consultation de la population a été organisée début 2016, 32 citoyens et 6 élus ont pris dès le mois de juin 2016 leur fonction dans la CLDR, la commission locale de développement rural.

Pour en savoir plus, nous avons posé trois questions à Nicolas LECUIVRE et Annick SAMYN, deux «agents de développement» de la Fondation Rurale de Wallonie (FRW) qui, depuis le début, pilotent et accompagnent cette démarche, que l'on nomme «opération de développement Rural (ODR)» et dans laquelle Philippe Lempereur joue le rôle d'échevin relais.

Depuis 2016, dans quel esprit travaillez-vous avec les citoyens de la commune de Saint-Léger? Quels sont les enjeux identifiés?

Notons d'abord que les projets qui émergent ont mûri dans moult rencontres en tenant compte d'un inventaire d'actions durables déjà mises en place. Nous avons identifié collectivement les enjeux pour la commune et les orientations stratégiques pour l'avenir de celle-ci. De quoi aboutir à un projet de territoire vivant dans une osmose entre citoyens et commune. L'ambition est d'activer le potentiel économique et de reconsidérer les richesses naturelles, énergétiques et patrimoniales. Il s'agit aussi d'activer une démarche de soutien à la création d'une nouvelle modalité de vie, de type «écocitoyenne» et solidaire.

Et cela dans une optique de transition qui colle bien à cette commune résidentielle jouant sur l'intégration associée à une culture intergénérationnelle. À ce niveau, la participation des habitants sur fond d'ouverture vers le voisinage nous paraît essentielle.

Comment ces grandes idées se sont-elles transformées en pistes concrètes?

Après avoir consulté l'ensemble des villageois et constitué la CLDR, nous avons mis en place, après ce grand remue-méninges, un grand remue-ménage concrétisé en deux temps. D'abord, autour de quatre tables rondes, s'est définie après analyses et diagnostiques, la formulation de défis pour l'avenir. Dans un second temps, neuf séances thématiques sont allées à la rencontre des villageois-acteurs afin de formuler des pistes d'actions concrètes. Des acteurs autour de thèmes abordant l'agriculture, la culture, le tourisme, la santé, le social et les services impliquant le citoyen au sein d'associations. Des acteurs abordant aussi nature, mobilité, énergie et aménagement du territoire. Parmi de nombreuses pistes, la CLDR a opéré des choix, aidée en cela par le bureau d'études «Territoires», engagé pour rédiger le dossier. Un programme pour dix ans est aujourd'hui défini, avec en tête l'aménagement du bâtiment communal de la cour du château en lieu de rencontre multifonctionnel.

Jusqu'à présent, quelles sont les particularités à Saint-Léger de cette démarche citoyenne?

L'implication des habitants des trois villages a été très forte. Ils n'ont pas hésité à y consacrer du temps et à rebattre les cartes quand il le fallait. Nous avons assisté à une réelle mobilisation des forces vives. Et cela sur fond d'un remarquable taux de participation qui a fait apparaître une lame de fond qui bouge et de «choses» qui s'enclenchent. Pour exemples, au niveau culturel, cela s'est traduit par le partenariat avec Tribal Souk. De concert avec les médecins, une avancée est également apparue au niveau de la pérennisation des soins de santé. Ces deux exemples concrets décrivent l'effet boule de neige que nous espérons retrouver dans toutes les composantes de l'ADN léodégarienne ».



www.odr-saint-leger.info

Article de l'Avenir du Luxembourg du 16 octobre 2017 – Georges VAN DEN ENDE

Échevin responsable de l'ODR : Philippe LEMPEREUR

Sécurisation de nos entrées de village

Les entrées de nos 3 villages ont été signalisées afin de rappeler une fois de plus les automobilistes au respect de la limitation de vitesse.

Cette signalisation vient en complément aux différents radars préventifs qui ont été placés.

Merci à chacun de se rappeler qu'il en va de notre sécurité et celle de nos enfants.







Vidange du lac

Le 26 septembre dernier, le lac a été complètement vidé de son eau et de ses poissons afin de permettre la seconde et dernière phase des travaux du ponton.

Merci aux bénévoles pour l'aide apportée lors de la vidange du lac.

Parmi ceux-ci, les pêcheurs de l'asbl, le Contrat Rivières Semois-Chiers et Monsieur HENRY, pisciculteur attitré de la commune.

Grâce à eux, les poissons ont pu être retirés du lac et transportés jusqu'à l'étang d'accueil.

Merci au propriétaire de ce dernier qui a pris en pension les différents poissons du lac.







Les travaux du ponton

La firme TVB a terminé la dernière partie du ponton. Il ne lui restera plus qu'à sécuriser cet espace.

Nos ouvriers n'ont plus qu'à passer un coup de nettoyeur à haute pression pour nettoyer les abords et effectuer la réparation du moine.

En mai, des plantations viendront s'ajouter au bout du lac afin de permettre une meilleure qualité de l'eau.

D'ici peu, le niveau de l'eau sera à bonne hauteur et le lac sera repoissonné.

Il n'y aura plus qu'à attendre les beaux jours pour pouvoir profiter au maximum de ces nouvelles installations.









ENVIRONNEMENT



Luxembourg, province propre et fleurie

L'objectif principal du Challenge est de soutenir et encourager les personnes à fleurir leur localité. La province de Luxembourg est d'ailleurs une des provinces en Wallonie qui appuie le plus le fleurissement des villes et villages puisque de nombreux lots sont offerts aux lauréats (bons d'achat de plantes ou matériel d'arrosage, supports de fleurs, engrais, terreau…). Cette action est à encourager fortement non seulement pour les touristes mais également pour les autochtones.

Notre commune s'est vue décerner un diplôme « une fleur » qui est un encouragement afin d'améliorer la décoration et la propreté de nos villages.

Des cadeaux de fin d'année durables

Cher Saint-Nicolas, mettras-tu des jouets durables dans mes petits souliers?

Les feuilles tombent des arbres, le soleil se couche un peu plus tôt… et la fabrique de jouets de Saint-Nicolas tourne certainement déjà à plein régime. Nous espérons que cette année encore, le grand Saint et le Père Fouettard penseront aux cadeaux écoresponsables…

La nuit du 6 décembre, accompagné du Père Fouettard, Saint-Nicolas viendra déposer cadeaux et bonbons dans les petits souliers. Un peu plus tard, le Père Noël fera à son tour la tournée des chaumières, le traineau chargé de jouets. Nous sommes certains que les deux saints hommes auront pensé à l'environnement et prendront le soin de choisir des cadeaux écologiques et durables.

Lorsque vous choisissez des jouets en bois ou des articles de papeterie, pensez à repérer le label PEFC. Vous le trouverez sur le produit ou sur son emballage. Et pas besoin de vous lancer dans une interminable course aux cadeaux, vous trouverez des produits labellisés PEFC dans les rayons de tous les supermarchés, magasins de jouets et détaillants. Besoin d'idées ? Il existe 1001 possibilités : des jouets en bois (notamment ceux proposés par les marques Haba et Heros), des crayons de couleurs (vous en trouverez entre autres chez Stabilo ou Staedtler), des bandes dessinées, des puzzles, des calendriers… ou tout simplement des agendas, des cahiers et des blocs de dessins. Et bien sûr, les cadeaux sous le sapin sont emballés dans du papier-cadeau labellisé PEFC.

Bon à savoir : les produits labellisés PEFC peuvent être achetés avec des éco-chèques.

Si nous souhaitons garantir l'avenir de nos forêts, c'est ensemble que nous devons agir et adopter des comportements d'achat responsables. Acheter des produits labellisés PEFC (en bois ou en papier) c'est soutenir la gestion durable des forêts.



VIE SOCIALE



Pour réaliser un mémoire, pour préparer un cours,… Le Centre de doc de la Province de Luxembourg est là pour vous aider.

La Province de Luxembourg propose un Centre de documentation spécialisé en Sciences sociales et humaines, situé dans le bâtiment provincial au Square Albert 1er, 1 à Arlon.
Le Centre met à disposition plusieurs milliers de documents diversifiés consacrés aux domaines de la psychologie, la sociologie, l'aide sociale, la lutte contre la pauvreté et les discriminations, l'insertion socioprofessionnelle, l'accueil de la petite enfance, l'accès au logement, l'aide à la jeunesse, aux seniors, aux sans-papiers, aux sans-abris, etc.
Un service accessible à tous et plus particulièrement aux enseignants, aux étudiants et aux professionnels du secteur social.
Le Centre est accessible moyennant une inscription modique

donnant accès à près de 7000 documents qui peuvent être consultés ou empruntés. Le catalogue est consultable sur le site Internet du réseau provincial : www.bibliotheques.province.luxembourg.be

Pour tous renseignements complémentaires :

Province de Luxembourg
Service Provincial Social et Santé
Etudes et Documentation Sociales
Square Albert 1er, 1 -6700 ARLON
Tél : 063/21.27.52 – 063/21.22.98
E-mail : seds@province.luxembourg.be

Ouvert le mardi le mercredi et jeudi de 10 à 16h30 ou sur rendez-vous, toute l'année, sauf entre Noël et Nouvel an.



Reprise des rendez-vous du vendredi



— Centre Public d'Action Sociale de Saint-Léger – Avis à la population —

Vu l'arrivée de la période hivernale, la situation de certaines familles peut être précaire, c'est pourquoi le C.P.A.S. de Saint-Léger vous rappelle qu'il peut vous venir en aide de différentes façons :

- octroi de l'allocation de chauffage
- aide pour vos déplacements via le taxi social
- aide via le service de brico-dépannage
- aides diverses, via le service social, selon votre situation
- information et orientation pour obtenir des aides en matière énergétique

Si vous êtes dans le besoin n'hésitez pas à nous contacter. Par ailleurs, si vous connaissez quelqu'un en difficulté, faites-le nous savoir !
C'est en toute discrétion que nous donnerons suite à ces demandes.

Contacts et renseignements

Présidente du CPAS :
Christiane DAELEMAN : 0476/52.46.21

Service social du CPAS :
Mme IRAKOZE : 063/60.83.41
Mme NOEL : 063/60.83.42
Mme GOFFIN : 063/60.83.43
Mme DI IULIO : 063/ 60.83.49
Mme BOOMGAERT : 063/60.83.48



Fin de la redevance télé – Quelques précisions

Ce 7 septembre 2017, le Gouvernement wallon a décidé de supprimer la redevance télévision à partir de l'année d'imposition 2018.

La redevance TV ne sera donc pas réclamée pour les **périodes imposables 2018** et suivantes, c'est-à-dire à partir du **01/04/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre A et J** et à partir du **01/10/2018 pour les redevables dont l'initiale du nom est comprise entre K et Z**.

Pour les redevables dont la période imposable s'étend de janvier à décembre (gîtes, chambres d'hôtes,...), la redevance cesse d'être due dès le 01/01/2018.

La redevance TV reste due en **intégralité** pour la période imposable 2017, soit du 01/04/2017 au 31/03/2018, soit du 01/10/2017 au 30/09/2018.

Aucun remboursement ne sera opéré pour le montant payé pour l'exercice 2017 même si certains mois de cette période se situent en 2018.

Il n'y aura pas d'annulation des procédures de poursuites judiciaires, de contentieux et de recouvrement se rapportant aux redevances impayées dont la période imposable se termine au plus tard en 2018.

Réponses aux questions fréquentes :

La redevance TV est supprimée au 1er janvier 2018 et vous me réclamez le paiement pour certains mois de 2018. Dois-je payer ?

Oui, la redevance TV est due en intégralité pour la période imposable 2017. La redevance TV n'est pas supprimée au 1er janvier 2018 mais pour la période imposable 2018.
Il y a deux périodes imposables en Redevance TV :

- D'avril à mars pour les redevables dont la 1ère lettre du nom est comprise entre A et J ;
- D'octobre à septembre pour les redevables dont la 1ère lettre du nom est comprise entre K et Z.

Je m'appelle M. Plume et je détiens un téléviseur depuis le 1er octobre 2017. Dois-je déclarer et combien vais-je devoir payer ?

Oui, vous devez déclarer votre appareil de télévision. Votre période imposable est d'octobre 2017 à septembre 2018. Vous allez donc payer uniquement 100 € pour cette période imposable 2017 et rien à partir de la période imposable 2018 qui débute le 01/10/2018.

Je m'appelle Madame Boulet et je viens de m'installer en Wallonie le 18 janvier 2018. Je suis en possession d'un téléviseur. Suis-je redevable de la redevance TV ?

Oui, vous devez déclarer la possession d'un téléviseur. La redevance TV étant supprimée à partir de la période imposable 2018, à savoir, dans votre cas, à partir du 01/04/2018, vous ne serez redevable que de la période de janvier à mars 2018, à savoir 25 € .

Je m'appelle M. Plombs et je me débarrasse de mon téléviseur à partir du 4 novembre 2017. Dois-je transmettre un formulaire de dessaisissement à l'administration ?

Non. La période imposable 2017 étant entamée depuis le 01/10/2017, la redevance est due en intégralité pour cette période et couvre votre détention jusqu'au 30/09/2018. La redevance TV étant supprimée en 2018, elle ne vous sera pas réclamée pour la nouvelle période débutant le 01/10/2018. Il n'y a donc pas lieu de notifier la fin de détention.

Rien ne justifie la violence conjugale !

Trop souvent, les victimes de violences conjugales n'osent pas parler de ce qu'elles vivent et ne portent plainte que dans une minorité de cas.

Partant de ce constat, depuis plusieurs années, la Wallonie, La Fédération Wallonie-Bruxelles et la COCOF mènent conjointement des campagnes de sensibilisation afin de lutter contre ces violences conjugales.

Cette année, les spots TV et radio de la campagne « *Journal de Marie* » sont à nouveau diffusés en novembre et en décembre avec comme objectifs :

- d'encourager les victimes et les auteurs de violence conjugale à **se reconnaître** comme tels.
- De permettre aux victimes de réaliser qu'elles se trouvent dans un **processus de violence conjugale**.
- D'informer les victimes, les auteurs, l'entourage et les professionnels du service offert par la L**igne Ecoute Violence conjugales (0800/30.030)**. Cette ligne assure une **écoute gratuite et confidentielle 24h/24 et 7J/7**, grâce à la collaboration de **Télé Accueil**.
- **D'encourager les victimes à activer leur capacité à reprendre le contrôle de leur vie**, dans le respect de leur autonomie.



De nouveaux indépendants sur la commune

François CHLEIDE - Coté Arômes

Salon et thé et de dégustation de vins bio à Saint-Léger

Fin décembre, Francois Chleide ouvrira les portes de son commerce à la rue du5 septembre. « Coté Aromes » a pour but d'offrir aux léodégariens et aux personnes de passage un espace de convivialité où l'on peut se retrouver pour déguster des boissons bio/artisanales autour de jeux de sociétés, de livres ou tout simplement pour discuter. François vous proposera également des articles cadeaux, différents thés et plus encore.

Date d'ouverture prévue: fin décembre, début janvier

Heures d'ouverture :

Mardi, mercredi et jeudi :10h00 – 12h30 / 13h30 – 18h30
Vendredi : 10h00 – 12h30 / 13h30 – 20h00
Samedi : 10h00 – 12h30 / 13h30 – 18h00



Céline INCOUL - Cabinet de podologie

Agréée INAMI depuis 2002, Céline INCOUL travaille au sein de l'hôpital d'Arlon, en collaboration avec la mutualité chrétienne d'Arlon.
Ses domaines : pédicurie médicale, spécialisé dans les patients diabétiques.
Elle utilise des techniques pour soigner les ongles incarnés (orthonyxie), les déformations d'orteils (orthoplastie) ainsi que la reconstruction d'ongle (onychoplastie).
Elle est également présidente de l'asbl PODOLUX, regroupement de podologue en province du Luxembourg.
Sur RDV à Châtillon le mardi toute la journée et en soirée ainsi que le samedi matin.

Rue du Chalet 1 - 6747 Châtillon - 0473/64.23.88.

www.podolux.be



Jannique PINSON – Cassis Factory



Vous souhaitez offrir un cadeau original et fait main ? Lutins, chouettes, cadres, poules, déco, panneaux,…. ? Jannique PINSON fait naître ses créations des rouages de son imagination. Vous cherchez un cadeau, vous avez envie d'une nouvelle touche déco dans votre intérieur, n'hésitez pas à rendre visite à Cassis Factory.

Toutes ses créations sont uniques et personnalisables.

Les lutins vous diront que tous ses trésors sont exposés dans la caverne d'Ali Baba qu'elle a aménagée pour vous à son domicile.

Que vous veniez par curiosité, pour le plaisir des yeux, pour un renseignement ou une commande, vous serez toujours accueilli(e) avec le sourire.

Le lundi de 9h00 à 19h00 ou les autres jours sur rendez-vous

ENTREE LIBRE



Cassis Factory - Rue du Cassis, 20 - 6747 Saint-Léger – 0486/04.86.50.

https://cassisfactory.wixsite.com/cassis-factory

Page Facebook : **Cassis Factory**



Alicia THIRION – À un cheveu près

Après 5années d'itinérance (Qui n'a jamais croisé cette petite Mini noire « à un cheveu près » ?) et de coiffure à domicile, Alycia THIRION a décidé de s'implanter à la rue des Neufs Prés à Saint-Léger.

Ses clients, âgés de 6 mois à 83 ans ont jusqu'ici pu être coiffés dans le confort de leur domicile avec tout un matériel adéquat.

Elle propose tous les services d'un salon de coiffure (de la coupe en passant par la coloration, le brushing…)

À partir du 18 novembre, vous pourrez vous rendre dans son tout nouveau salon de coiffure en plus de ses déplacements à domicile

Au salon, pas mal de nouveautés : siège avec massage shiatsu, thalasso capillaire EKS, espace barbier…

Les horaires sont les suivants :

Elle se déplace à domicile chaque mardi et mercredi.

Pour le salon : le jeudi de 8h30 à 12h et de 13H à 19h30, le vendredi de 8h30 à 12H et de 13h à 18h00 et le samedi de 8h30 à 15H.

Uniquement sur rendez-vous

Rue des Neufs Prés, 13
Saint-Léger

0494/13.37.40.

Vous souhaitez découvrir le salon et les services proposés par Alycia ?

Rendez-vous sur :

Salon de coiffure sur rendez-vous

http://www.auncheveupres.com/



Les horaires de vos médecins

Dr. Michel BAULARD — Médecine générale

Voie de Vance, 18 – 6747 Saint-Léger – 063/23.91.88

Consultations :

- Lundi : 08h30 – 10h30 (libres) / 16h00 – 18h30 (libres)
- Mardi : Consultations sur rendez-vous
- Mercredi : 08h30 – 10h30 (libres) / Consultations sur rendez-vous l'après-midi
- Jeudi : 08h30 – 10h30 (libres) / Consultations sur rendez-vous l'après-midi
- Vendredi : Consultations sur rendez-vous le matin / 15h00 – 17h00 (libres)

Possibilité de prendre rendez-vous pour des consultations, tous les jours, en dehors des heures de consultations libres.

Contacts téléphoniques :

Lundi, mercredi et jeudi : 19h00 – 19h30
Mardi et mercredi : 13h00 – 13h30

Dr. Sandrine KOOS — Médecine générale

Grand-Rue, 102 - 6747 Châtillon – 063/23.69.25

Consultations :

- Lundi : 08h30 - 9h30 (libres) / 16h30 - 18h30 (libres)
- Mardi, jeudi et vendredi : sur rendez-vous toute la journée.

Dr. Fabienne HANOTIAU — Médecine générale

Rue d'Arlon, 12 – 6747 Saint-Léger – 063/22.81.85

Consultations :

- Lundi : 08h30 – 10h00 (libres) / 14h00 – 16h00 (libres)
- Mardi : 08h30 – 10h00 (libres)
- Mercredi : 08h30 – 10h00 (libres)
- Jeudi : 08h30 – 10h00 (libres) / 14h00 – 16h00 (libres)
- Vendredi : 08h30 – 10h00 (libres)

Possibilité de prendre rendez-vous.

Dr. Aurélie SIMON — Médecine générale

Rue d'Arlon 41/B - 6747 Saint-Léger - 0498/25.22.49

Consultations :

- Lundi : 10h00 – 12h00 (libres) / 14h00 – 18h30 (sur rendez-vous)
- Mardi : 08h30 – 10h00 (sur rendez-vous) / 14h00 – 18h30 (sur rendez-vous)
- Mercredi : 08h30 – 10h30 (sur rendez-vous) / 13h30 – 15h30 (libres)
- Jeudi : 08h30 – 10h30 (sur rendez-vous) / 14h00 – 18h30 (sur rendez-vous)
- Vendredi : 08h30 – 10h30 (libres)



Les activités de la bibli



La bibliothèque sera fermée
du samedi 23 décembre au vendredi 5 janvier inclus.
Réouverture le samedi 6 janvier.



Journée de lancement de la saison culturelle, le 27 septembre

« La «joyeuse entrée » de Tribal Souk, partenaire de la commune de Saint-Léger, a ouvert une porte sur le merveilleux à un public sous le charme.

Dans une édition précédente, nous avons écrit que, sur fond de PCDR, la Commune de Saint-Léger a conclu un partenariat avec l'ASBL Tribal Souk. L'objectif est de rassembler les acteurs culturels de la commune et de lancer de nouveaux ateliers et des activités culturelles.

Ce partenariat s'est concrétisé lors d'échanges et partages de cultures autour de la poésie déclinée, de la musique et du théâtre au cœur même de Saint-Léger entre deux espaces tout proches : la salle communale et le cercle Saint-Louis.

L'esprit de la démarche

Cela dit, avant de passer à la concrétisation, Tribal Souk, par la voix de Nathalie BAUDUIN sa coordinatrice, a tenu à définir l'esprit, l'ADN culturelle de sa démarche. «En fin septembre, le Centre d'expression et de créativité ''Tribal souk'' a fait son entrée officielle dans la commune sur fond d'activités minutieusement choisies. Le reflet d'une dynamique que Tribal Souk aimerait développer avec la Commune.»

Et de décrire la ligne de conduite de la démarche Tribal Souk : «La dynamique d'une culture plurielle où acteurs professionnels et amateurs, de la région et plus lointains, s'unissent pour activer la création en milieu rural. Une dynamique révélant les talents artistiques que détient notre région en jouant la complémentarité.»

Le public a rencontré le merveilleux

C'est avec une attention toute particulière que l'échevin de la Culture Philippe LEMPEREUR a suivi la «Joyeuse entrée» de Tribal Souk à Saint-Léger. «Je ne soupçonnais pas à quel point l'équipe pouvait être convaincante. J'ai été scotché par les poètes, les chanteurs, les petits et les grands acteurs ! Le public a rencontré le merveilleux. Je suis persuadé que la démarche convaincra doucement mais sûrement, et surtout de manière intergénérationnelle, les gens de toute la commune.»

Et l'échevin d'évoquer la poésie d'un Nicolas LECUIVRE capable d'emmener son public dans des voyages «imagiques» sur fond d'images fixes et animées de son compère Nicolas ROSSION. Et d'évoquer encore la poésie tendrement émouvante d'enfants de l'atelier de Fratin, évoquant à travers «De la pipe à la plume», l'univers de Georges Brassens. «Ils étaient craquants dans les amoureux des bancs publics.» Poésie toujours du concert de «Géménides» d'Aurélien DONY ajoutant une agréable ambiance de cabaret aux boiseries du bar du cercle Saint-Louis. Et que dire de «l'explosion» finale de «Quel cirque». Une création collective dans laquelle on retrouve déjà des attaches léodégariennes avec Tribal Souk. Comme la comédienne Delphine ANTOINE de Meix-le-Tige. Ou dans la mise en scène d'Augustine WILKIN avec la complicité d'Élisabeth BOSQUET, costumière, scénographe de Saint-Léger. »

Article de l'Avenir du Luxembourg – Georges VAN DEN ENDE





Tribal Souk

Appel à la participation citoyenne!

Cette année, Tribal Souk en collaboration avec l'Administration communale a le projet de créer avec les habitants, les associations, les écoles, les artistes le Festi Souk dont le thème est **«La Rue ma liberté!»**

La rue comme galerie à ciel ouvert proposant des créations artistiques en lien avec l'espace publique, sur un parcours limité, dans les rues de St Léger allant de la rue du Château, au jardin du Ptit Loucet jusqu'au Lac de Conchibois.

Le Festi Souk se déroulera le samedi 19 et dimanche 20 mai 2018.

Nous pouvons aborder toutes les disciplines, théâtre, chant, éveil ou création musicale, interventions poétiques, construction d'instruments, créations de fresques, création vidéo, installation plastique...

Les artistes peuvent proposer/montrer/exposer un travail personnel.

Si vous êtes intéressé par ce projet, n'hésitez pas à nous contacter au 063/45.65.21 ou **tribalsouk@gmail.com**.

Nous organiserons une réunion début du mois de décembre avec l'ensemble des personnes intéressées.

Contact :

Nathalie BAUDUIN 0499/60.04.21 tél: 063/45.65.21.

CEC Tribal Souk asbl

www.tribalsouk.blogspot.fr

tribalsouk@gmail.com

VIE TOURISTIQUE



Les Journées du Patrimoine

Cette année, le Cercle de Recherche et d'Historique, les Iris et la Commune organisaient conjointement les 29ème journées du patrimoine.

Ce fut l'occasion pour le visiteur de découvrir :

- Une très belle exposition sur l'histoire de l'hôtel Beau Séjour et un chaleureux accueil de Léon et Véronique HISSETTE.
- Une exposition sur la sidérurgie réalisée par les résidents des Iris.
- Une balade découverte à vélo du projet de RAVeL dans le Sud-Luxembourg (collaboration entre la ville d'Arlon et notre commune)





La présence du Ministre René COLLIN a été l'occasion pour la commune de réaffirmer sa volonté de voir aboutir le projet d'extension de RAVeL.






Les écoles à la découverte de notre patrimoine

Le lundi 11 septembre, les classes de 5e et 6e primaires de l'école de Saint-Léger sont parties à la découverte du passé de notre commune dans le cadre de la 29ème édition des journées du patrimoine. Pierre DOMINICY a accompagné les élèves lors de cette matinée riche en découvertes et en rencontres. Ils ont pu parcourir un tronçon de l'ancienne voie du tram qui reliait Ethe à Arlon. Ils ont appris de nombreuses choses à propos de ce moyen de transport et de la sidérurgie à l'aide d'un carnet rédigé par le Cercle de Recherche et d'Histoire. Léon HISSETTE les a reçus chez lui pour leur faire revivre l'époque de l'hôtel « Beau Séjour » et des résidents du Fourneau David leur ont présenté l'exposition qu'ils avaient réalisée pour l'occasion. Un grand merci à tous !





Des cours pour mieux apprendre le français tout en s'amusant

À l'école de Saint-Léger et dans le cadre du cours d'Adaptation à la Langue d'Enseignement donné par Madame Marjorie, les élèves, Rojda, Jawaheer, Mohammed, Moemen, Nourelhuda, Zahrad, Hakem et Ali ont créé un arbre d'automne tout en apprenant à parler français. Ils ont découvert les couleurs et les actions relatives à l'éveil artistique. Que d'amusement !



Réalisations des écoles pour la Fête du Miel

À l'occasion de la Fête du Miel, en septembre dernier, les élèves des trois implantations scolaires communales et de l'école libre ont réalisé des activités afin de décorer les locaux accueillant la Fête du Miel.

L'idée a été lancée par Anne-Sophie ROSMAN, enseignante à Chatillon et membre du SI.

Quelle belle initiative !







Soutien scolaire et remédiation pour les élèves du primaire



Il arrive qu'un enfant rencontre des difficultés dans son parcours scolaire. Faute de moyens, l'école ne peut pas toujours assumer ses missions de remédiation. Les parents sont quant à eux quelque fois démunis face aux obstacles rencontrés par leur enfant…

C'est pourquoi il existe une **antenne de soutien scolaire et de remédiation d'Enseignons.be sur la commune de Saint-Léger.**

Enseignons.be
partager pour mieux enseigner

Le projet en quelques mots

- Offrir aux enfants une **remédiation immédiate et efficace** une fois par semaine à raison de deux heures dans un cadre agréable et accueillant. Les cours sont collectifs (7 élèves maximum) donc plus dynamiques qu'un cours particulier classique.
- S'inscrire dans un **partenariat sur la durée** : les cours sont suivis pendant 2 à 3 mois minimum dans le but de garantir un résultat. Ce n'est pas en une ou deux semaines que l'on peut combler les lacunes d'une année scolaire. Nous souhaitons engager les élèves à travailler régulièrement.
- Les cours se donnent pendant **toute l'année** sauf pendant les congés scolaires.
- Un tarif horaire de **8,90 €** avec une réduction de 10 à 15 % lorsque l'enfant s'inscrit pour plusieurs trimestres ! Enseignons.be désire que ses cours soient démocratiques afin que même les enfants issus des milieux les plus modestes puissent en profiter. Notez que ces cours sont déductibles fiscalement et que certaines mutuelles interviennent.

Concrètement

- Cette aide est ouverte à **tous les enfants** domiciliés sur la commune ou non ! Elle s'adresse aux élèves du **primaire** et propose :
 - l'aide aux devoirs,
 - l'apprentissage d'une méthode de travail,
 - la préparation au CEB,
 - un soutien scolaire pour toutes les matières !
- **Les cours se donnent le mercredi de 13h00 à 15h00 à l'école communale de Saint-Léger**. Ces deux heures sont entrecoupées par une petite pause avec une collation offerte. En fonction des demandes, une autre antenne peut voir le jour sur l'implantation de Châtillon ou de Meix-le-Tige.
- Si vous êtes intéressés, merci de prendre contact avec l'équipe d'Enseignons.be par mail **soutienscolaire@enseignons.be** ou par GSM au 0498/822.374.

Journée d'accueil du 20.10.2017

Le 20 octobre dernier, les enfants qui fréquentent une des écoles de la commune étaient en **congé** !
Certains ont participé à la **journée d'accueil** organisée à Meix-le-Tige. Activités, détente, plaisir, sourires étaient au rendez-vous !

Merci aux accueillantes extrascolaires et au personnel de cantine
(Adéline, Catherine, Christine, Cindy, Isabelle, Liliane, Marie-Anne, Nadine, Séverine, Sylviane)



Plaine de Toussaint

Plaine Toussaint 2017

Une vingtaine d'enfants
sont venus s'amuser durant toute la semaine.



Toutes les photos sont sur le site de l'Accueil Temps Libre
https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Plaine de Pâques

Plaine Pâques

9 - 13 avril 2018

Pour les enfants de 3 à 12 ans

Ecole
de Meix-le-Tige

40 €
(35 € à partir
du 2ème enfant)

Activités 9h-16h30

Accueil dès 7h30 et
jusque 18h

Site internet de l'Accueil Temps Libre Saint-Léger :
https://sites.google.com/site/atlsaintleger

Coordination ATL : 0496/53.82.88
auxane.jacob@promemploi.be
Echevine Petite Enfance : Anne SCHOUVELLER 0497/28.66.13
anne.schouveller@hotmail.be

Collations offertes

JOB ETUDIANT : animateur/animatrice à la plaine



Les dates des plaines de cet été 2018 :

16 - 20 juillet

- Les grands
 4-12 ans
 à Mex-le-Tige
 "Des années 50' aux années 80"

23 - 27 juillet

- Les petits
 2,5-4 ans
 à Mex-le-Tige
 "Les super méchants"
- Les grands
 5-12 ans
 à Châtillon
 "Les super méchants"

30 juillet - 3 août

- Les petits
 2,5-4 ans
 à Mex-le-Tige
 "Les jouets"
- Les grands
 5-12 ans
 à Saint-Léger
 "Koh Lanta"

6 - 10 août

- Les petits
 2,5-4 ans
 à Mex-le-Tige
 "Moi, moche et méchant"

Formulaire de candidature à compléter disponible :

- au guichet de l'Administration communale,
- sur le site internet de la commune (www.saint-leger.be)
- sur le site internet de l'Accueil Temps Libre (https://sites.google.com/site/atlsaintleger)
- via une demande par mail à auxane.jacob@promemploi.be

Condition obligatoire pour postuler : **avoir au moins 16 ans au moment de travailler.**

NOS JOIES, NOS PEINES



Naissances

24.08.2017 : BROSIUS Charli, fils de Benoît et de PAILLOT Amélie, Saint-Léger

29.08.2017 : RICHARD Elise, fille de Sébastien et de MAHIN Coralie, Meix-le-Tige

30.08.2017 : DURACAK Neila, fille de Amar et de JASAREVIC Adela, Saint-Léger

02.09.2017 : HERMAN Tom, fils d'Albin et de GIANNINI Christel, Saint-Léger

02.09.2017 : GUILLAUME Charline, fille de Julien et de BODART Valérie, Châtillon

06.09.2017 : MUNIER Jules, fils de Christophe et de BONATO Sophie, Meix-le-Tige

28.09.2017 : VAN PARYS Maria, fille de Jean-François et de BENEDEK Eva, Saint-Léger

28.09.2017 : ANCION Anaël, fils de Nicolas et de ROSSIGNON Vanessa, Saint-Léger

30.09.2017 : KINTZIGER Soën, fils de Morgan et de DEBOT Gwenaëlle, Saint-Léger

19.10.2017 : STEVELER Cyrian, fils de Jean-Christophe et de BETTENDORFF Sarah, Saint-Léger

09.11.2017 : GAROT Erwann, fils de Cédric et de MULLER Anne-Sophie, Meix-le-Tige

11.11.2017 : MARTINS PAIS Gabriella, fille de Carlos et de WEIBER Désirée, Meix-le-Tige

14.11.2017 : BUYSSE HUMBLET James, fils de BUYSSE Cindy et HUMBLET Nathanaëlle, Meix-le-Tige

Mariages

02.09.2017 : MINGUET Arnaud et GEORGES Elodie, Saint-Léger
16.09.2017 : FRETZ Frédéric et FONTAINE Christine, Châtillon
16.09.2017 : ALLARD Damien et THEISEN Florence, Châtillon
30.09.2017 : BRESSARD Clément et MONHONVALLE Marie-Laure, Saint-Léger
30.09.2017 : GUYOT Bertrand et D'ARIES Aurélie, Châtillon
18.10.2017 : BRUNSON Geoffroy et PARIZEL Stéphanie, Saint-Léger
18.11.2017 : CUTAIA Lilluccio et BOURGUIGNON Virginie, Châtillon

Décès

12.09.2017 : HENRY Huguette, veuve de CRAVATTE Jean, Saint-Léger
23.09.2017 : HENNON Raymonde, épouse de MAZIERS Louis, Saint-Léger
19.10.2017 : BURTON Gabrielle, épouse de SCHOUVELLER André, Meix-le-Tige
22.10.2017 : HENRION Marianne, épouse de STEIFER Michel, Meix-le-Tige
27.10.2017 : RECHT Emile, époux de REDING Françoise, Saint-Léger
06.11.2017 : WOILLARD Jocelyne, Saint-Léger
19.11.2017 : RONGVAUX Robert, veuf de DUJARDIN Simone, Châtillon

CHRONIQUE LEODEGARIENNE



Décembre 2017

08, 09 et 10/12/2017

Exposition de peintures et œuvres d'arts
Cercle Saint-Louis
Renseignements : Sophie Magnette : 0494/28.24.09
Clément Bressard : 0495/69.66.59

10/12/2017

Repas choucroute ou ½ poulet frites, dessert et café.
À 12 h 00, au local de la FC, place du Trûche, rue Godefroid Kurth.
Organisation de l'Institut de Musique et de la Fanfare Communale de Saint-Léger.
Renseignements et réservations:
Véronique SPRONCK : 0477 91 53 15 — **fcinstitut@gmail.com**
Olivier THIRY : 063 23 20 97 — Jean GILSON : 063 23 93 28
Michel RONGVAUX : 063 23 91 82 – 0494 59 64 09 - **m.rongvaux@skynet.be**

16/12/2017

Mais où Crèche Saint-Léger ?
Parcours dans les rues de Saint-Léger à la découverte des différentes crèches de Noël.
Renseignements : Syndicat d'initiative - 0471 66 96 18

29/12/2017

Corrida léodégarienne
Départ du complexe sportif de Conchibois. Rens.et inscriptions : Syndicat d'initiative – 0471/66.96.18

POUR PLUS D'ÉVÈNEMENTS SUR VOTRE COMMUNE, CONSULTEZ LA PAGE FACEBOOK

« QUE FAIRE SUR LA COMMUNE DE SAINT-LÉGER »



Ma Cuisine 30
Créations PECHON

www.macuisine-creations.com
pechon.ma.cuisine@skynet.be

Ma Cuisine s.p.r.l. - Créations PECHON
Rue d'Arlon, 62 - B6747 SAINT-LEGER
Tél. : 063/24 00 34 - Fax : 063/24 00 35

Heures d'ouverture :
lundi - mercredi de 13h30 à 18h30
mardi - jeudi et vendredi de 10h00 à 18h30
samedi sur RENDEZ-VOUS

LÉ LYS
créations florales

Ouvert du lundi au samedi
De 9h à 12h et de 14h à 18h30
Dimanche de 10h à 12h30
Fermé le lundi matin & mercredi après-midi

Rue du 5 septembre 1 – 6747 Saint-Léger
063/ 67 67 05



les petits gourmands

Traiteur Manuel Migeaux
40b faubourg d'Arival - 6760 VIRTON
0494 65 25 93 facebook les petits gourmands
lespetitsgourmands.manuelmigeaux@yahoo.be

Livraison de repas à domicile entre 11h et 12h15
du lundi au vendredi sur les communes de St Léger et Virton.
Service traiteur et livraison à domicile
également en semaine et le week-end
pour petits et grands groupes midi et soir.
Contactez-nous au **0494 65 25 93**



Poncelet Assurances

Assurances - Prêts - Financements
Agréé F.S.M.A. : 013980 A N° entreprise : 0426213842

Rue du 5 Septembre, 29
6747 Saint-Léger

Tél. : 063/23 93 44
Web : http://013980.brokerweb.be
E-mail : poncelet.luc@portima.be

Bureau ouvert du lundi au vendredi de 09h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00
Sauf le mercredi après-midi sur rendez-vous et fermé le jeudi après-midi

SPRL GARAGE DU CENTRE

14, RUE D'ARLON - 6747 SAINT-LEGER
Tél et fax : 063 23 96 47

Vente et réparation toutes marques



Partenaire du Groupe Crucifix

CITROËN

Editeur responsable : Alain Rongvaux, Bourgmestre de Saint-Léger – Réalisation sprl Regifo Edition – 5070 Fosses-la-Ville – Tél. 071/74.01.37 – Fax 071/71.15.76 – Email : info@regifo.be - Votre conseiller en communication – Monsieur Roland CROSSET – Tél : 087 / 267 886